

LA FNH DEMANDE DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR LES COMMERÇANTS VICTIMES DE PILLAGES

Les commerçants subissent ces derniers jours des émeutes, des violences et des pillages dans tous les territoires.

La Fédération nationale de l'Habillement demande au Gouvernement de vraies mesures, à la hauteur de la gravité de la situation. « *Bruno Le Maire a pris la parole pour acter les violences et les pillages dont sont victimes les commerçants. La FNH est sensible à son discours et à la solidarité dont le Gouvernement souhaite faire preuve. Néanmoins, les réponses apportées nous semblent clairement insuffisantes et en-deçà d'une situation vraiment critique.* » indique Pierre Talamon, Président de la FNH. « *Lorsque des commerces indépendants sont pillés, ce sont en réalité des projets et des vies d'entrepreneurs qui sont brisés, avec des impacts pour leurs familles et leurs collaborateurs.* » rappelle-t-il.

IL FAUT AVANCER LES MOYENS FINANCIERS NÉCESSAIRES À UNE RECONSTRUCTION RAPIDE

Le premier week-end des soldes est définitivement perdu. Entre la remise en état des locaux endommagés et la reconstitution des stocks pillés, les graves événements qui ont eu lieu ces derniers jours équivalent pour certains commerces à une fermeture forcée, au moins jusqu'aux prochaines livraisons de la saison hiver 2024. « *C'est pourquoi, nous exhortons les pouvoirs publics à avancer les fonds nécessaires* » poursuit Pierre Talamon.

- Alors que le Gouvernement demande aux commerçants sinistrés de rapidement faire leur déclaration auprès de leur assurance, la réponse s'avère peu appropriée. En effet, seul un commerce sur deux semble assuré contre les pertes d'exploitation. **La FNH demande donc au Gouvernement d'agir expressément auprès des assureurs pour que TOUS les dossiers des sinistrés soient traités, même ceux qui ne sont pas couverts en cas de perte d'exploitation.**
- Le Gouvernement prévoit des reports de paiement de charges sociales ou fiscales. Pour les représentants de la FNH, « *c'est, là encore, clairement insuffisant !* ». Pour les commerçants se retrouvant dans l'impossibilité d'exercer leur activité dans le trimestre à venir, **nous demandons l'annulation de leurs charges (Urssaf, TNS et salariés), ainsi que la mise en place du chômage partiel pour la même période.** « *Il existe à Bercy un procédé mis en place dans la 3^{ème} phase du Covid, lorsque les commerces dits « non-essentiels » ont été contraints à la fermeture. Pourquoi ne pas réactiver le fond de solidarité ? Pour certains, il n'y a plus ni magasin, ni marchandises. La situation est comparable...* »
- Enfin, la FNH demande au gouvernement une aide aux bailleurs, afin de pouvoir exonérer de loyers les sinistrés pour la période concernée.

L'ÉTAT DOIT REPRENDRE LA MAIN SUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

La succession des événements que les commerces subissent depuis plusieurs années mène au renoncement et au découragement des acteurs indépendants, accroissant ainsi le risque de « dé-commercialisation » du pays. « La résilience des commerçants a ses limites » indique la FNH.

Dans le respect du contrat social de l'Etat envers les acteurs économiques que nous sommes, il se doit d'assurer la sécurité des centres-villes et de tous les établissements en général.

À SITUATION EXCEPTIONNELLE, DES MESURES EXCEPTIONNELLES.

La Fédération nationale de l'habillement est la seule organisation représentative des commerces indépendants ayant une activité dans le prêt-à-porter et le textile : elle rassemble 30 300 boutiques multimarques et monomarques, affiliées à une enseigne ou franchises, avec ou sans marques. Ces commerçants concrétisent aujourd'hui 78 800 emplois en France, et réalisent un chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros.

Contacts presse : Agence Apocope • Dorothée DAVID • media@agenceapocope.com • 01 45 78 87 37